

DÉMARQUER LORS D'UN SALON DE L'EMPLOI

Vous cherchez des moyens de vous démarquer lors d'un salon de l'emploi? Voici quelques conseils de l'équipe des ressources humaines du Royal.

Préparez et mettez à jour votre CV et apportez-en suffisamment de copies pour les employeurs qui participent au salon. (*Consultez notre fiche-conseil sur les CV pour obtenir plus d'informations.*)

Prenez le temps de vous renseigner sur l'organisation à l'avance. Cela vous aidera à poser des questions plus intelligentes (et à répondre à celles que l'on vous posera).

Préparez et répétez un « résumé éclair » de 20 à 30 secondes pour vous présenter. Ce résumé doit comprendre vos expériences professionnelles ou bénévoles pertinentes, vos compétences, vos aptitudes et réalisations, ainsi que 3 à 5 « arguments de vente » clés.

Rencontrer un employeur dans un salon de l'emploi est comme un mini-entretien d'embauche, donc préparez-vous comme vous le feriez pour un entretien. Assurez-vous d'être prêt à répondre à des questions telles que : « Pourquoi voulez-vous travailler pour notre organisation? ». (*Consultez notre fiche-conseil sur les entretiens d'embauche pour obtenir plus d'informations.*)

Préparez quelques questions à poser à l'employeur potentiel, telles que : « À quoi ressemble une journée typique dans le poste de [titre du poste]? »; « Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre travail pour cette organisation? ». (*Astuce d'expert : Posez des questions fondées sur les informations que vous avez apprises sur l'organisation en consultant son site Web.*)

Habillez-vous de manière professionnelle et assurez-vous que votre téléphone est éteint, comme vous le feriez lors d'un entretien d'embauche.

Présentez-vous avec un sourire et donnez une poignée de main ferme (mais seulement si l'on vous tend la main en premier). Soyez courtois et remerciez le recruteur de vous avoir rencontré.

N'oubliez pas de proposer une copie de votre CV et de recueillir les coordonnées des employeurs que vous rencontrez.

Ensuite, suivez les directives que le recruteur vous a données (p. ex. : soumettez un échantillon de travail ou remplissez une candidature en ligne). Prenez le temps d'envoyer un message de remerciement si vous avez eu un court entretien au salon de l'emploi.